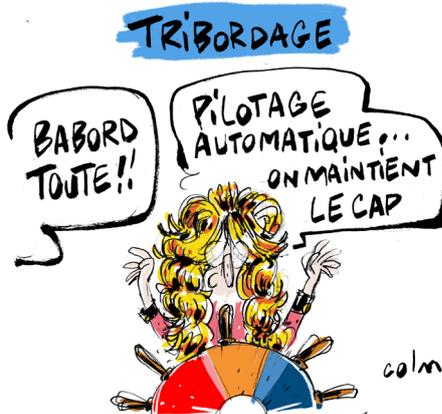


CONTRE LE COUP DE FORCE ANTI-DÉMOCRATIQUE, CONTRE LE « CHOC DES SAVOIRS » ET TOUTES LES RÉFORMES QUI CASSENT L'ÉCOLE PUBLIQUE, **TOUT FAIRE POUR GAGNER SUR LES REVENDICATIONS !**

Après avoir réuni les recteurs pour préparer la rentrée lundi 26 août, et déclaré à l'occasion sur X que « *Le contexte politique ne doit pas impacter cette rentrée, préparée depuis plusieurs mois.* », Nicole Belloubet, ministre démissionnaire de l'Éducation nationale, membre d'un gouvernement en déroute, battu par trois fois aux élections européennes et législatives de juin et juillet 2024, confirmait lors de sa conférence de presse de rentrée, mardi 27 août, que les « *affaires courantes* » dont elle et ses collègues sont en charge « *ne sont ni un temps suspendu pour l'école, ni un temps mort* ». Puis tout en rappelant que diverses mesures initialement prévues pour cette rentrée avaient dues être reportées, comme les nouvelles modalités d'évaluation du DNB ou la réforme de la formation initiale des enseignants, voire écartées comme l'obligation d'obtenir le brevet pour intégrer le lycée, elle a assuré que ces mêmes mesures devraient être mises en place par le futur gouvernement « *dès la fin de la période des affaires courantes* ».

Surtout, elle n'a pas oublié de préciser que l'organisation en groupes de besoin en Français et Mathématiques en classe de 6^{ème} et de 5^{ème} devrait bien être appliquée, laissant échapper au passage un lapsus éminemment révélateur : « *Vous savez, avec Gabriel Attal, nous étions convenus de garder chacun la terminologie qui nous convenait le mieux. (...) Mais enfin, moi je parle de groupes de niveaux et les textes ne parlent que de groupes de niveaux* » a-t-elle lancé, avant de se récrier, « *Pardon, voilà, c'était la seule chose qu'il ne fallait pas dire...* ».



GROUPE DE NIVEAUX



Autrement dit, peu importe le résultat des élections, les contre-réformes rejetées par les personnels et les parents qui se sont mobilisés pour l'abandon du « choc des savoirs » durant les mois de janvier à juin dernier devraient s'appliquer coûte que coûte, comme si de rien n'était ?

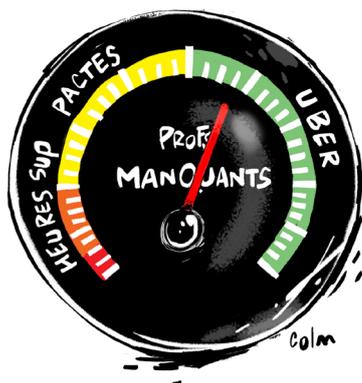
Mais de quel droit, avec quelle légitimité la ministre démissionnaire peut-elle se permettre de décider quoi que ce soit pour cette rentrée 2024 ? Certainement pas la légitimité des urnes ! La seule autorité dont elle prétend se prévaloir est désormais celle d'un président autocrate qui, au nom de la « *stabilité institutionnelle* », et craignant de voir ses mesures de casse sociale remises en cause (à commencer par la réforme des retraites...), a décidé par un nouveau coup de force d'une gravité sans précédent d'ignorer les résultats des élections, et de maintenir envers et contre tous un gouvernement démissionnaire qui au nom des « *affaires courantes* » a publié plus de 1000 décrets et arrêtés et prétend préparer un nouveau budget d'austérité pour 2025, ouvrant ainsi la voie au chaos.

Les coups de force, les contre-réformes illégitimes, ça suffit ! Qui pourrait accepter sans réagir une rentrée dans ces conditions ? Une mère d'élève questionnant une militante SNFOLC du Val d'Oise concernant les conditions de rentrée précise ainsi : « *Je pense qu'il va y avoir beaucoup de mouvements sociaux, il ne faudra pas se laisser faire vu l'atmosphère...* »

Ne pas se laisser faire, c'est bien ce qu'ont à l'esprit nombre de personnels à quelques jours de la reprise.

Tous s'attendent une fois de plus à se trouver confrontés à une situation chaotique résultant des suppressions de postes, du manque de personnel de toutes catégories, et de la mise en oeuvre des contre-réformes, « choc des savoirs en tête ». Une collègue d'un collège des Hauts de Seine s'adressant au syndicat explique : « Mon collège a réussi l'exploit avec mes 11h de cours de ne respecter aucune de mes demandes (...). C'est un bordel monstrueux, je pense que c'est l'effet groupes de niveaux (...) ».

AU TABLEAU DE BORD MINISTÉRIEL DE LA RENTRÉE 2024



D'ores et déjà, dans les départements, les instances syndicales se tiennent pour organiser l'intervention du syndicat dès la prérentrée, les réunions d'information syndicales, les assemblées générales sont programmées (dans l'Essonne, les Hauts-de-Seine, le Val d'Oise, l'Eure, l'Indre-et-Loire, l'Isère, la Haute Savoie, la Savoie, la Seine Maritime, la Somme, la Seine-Saint-Denis, le Tarn, les Yvelines...). Dans un communiqué, la section FNEC FP-FO d'Indre-et-Loire considère que la rentrée qui se prépare constitue « un véritable coup de force contre l'Ecole publique », et pose la question : « Devrions-nous encore supporter la politique macroniste de l'ex-ministre de l'Education Nationale Belloubet, partie prenante d'un gouvernement illégitime ? ». Pour le SNFOLC, la réponse est bien évidemment NON !

Tout faire pour bloquer le coup de force, pour bloquer le « choc des savoirs » et les contre-réformes qui cassent l'Ecole publique, c'est bien ce qui est à l'ordre du jour de cette rentrée. Ainsi, en Loire Atlantique, dans la continuité du communiqué commun des Fédérations de l'Éducation nationale du 12 juillet (FSU, UNSA, FNEC FP-FO, CFDT, CGT et SUD) qui appelait « à construire rapidement les conditions de la mobilisation pour faire valoir les exigences sociales et la démocratie », l'intersyndicale FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action, SUD Education et SNL appelle l'ensemble des personnels « à se réunir dès la pré-rentrée, en assemblées générales, en heures d'information syndicale ou de manière plus informelle, pour discuter de cette situation, réaffirmer les revendications, établir les besoins en heures, postes et conditions de travail ; à décider des moyens d'action pour faire valoir leurs revendications, y-compris la grève dès le 2 septembre, jour de la rentrée (...) ».



Avec la FNEC FP-FO, le SNFOLC considère que dans les conditions actuelles il n'y a rien à discuter avec ce gouvernement illégitime et refuse de lui apporter la moindre caution en siégeant dans les instances ministérielles.

Avec la FNEC FP-FO, le SNFOLC appelle à mettre en discussion dès maintenant et lors des réunions de pré-rentrée le refus de faire la rentrée dans ces conditions, et à alerter les parents pour l'action commune dans ce sens. Un préavis de grève a été déposé pour couvrir toutes les situations à la rentrée.

CHOC DES SAVOIRS

